

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate : Le 31 octobre 2023

ETFO/FEEO se joint au processus d'arbitrage d'OSSTF/FEESO relativement au redressement des salaires perdus en vertu du Projet de loi 124

TORONTO ON — la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) est fière d'annoncer que 3 500 travailleuses et travailleurs en éducation représentés par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (ETFO/FEEO) se joignent à OSSTF/FEESO dans sa lutte pour récupérer les salaires perdus en vertu du Projet de loi 124 désastreux et inconstitutionnel du gouvernement Ford.

« Aujourd'hui, nous célébrons la solidarité syndicale face aux attaques incessantes du gouvernement Ford contre nos membres, toutes les travailleuses et tous les travailleurs qui fournissent des services essentiels dont les Ontariennes et Ontariens dépendent chaque jour », a dit Karen Littlewood, présidente d'OSSTF/FEESO. « Notre solidarité est notre force et je suis heureuse que les travailleuses et travailleurs en éducation d'ETFO/FEEO se joignent à nous alors que nous nous dressons devant les tentatives de Doug Ford et de son gouvernement de miner l'éducation publique en Ontario. »

La présidente d'ETFO/FEEO Karen Brown a ajouté, « Grâce à la force et à la solidarité de nos membres derrière nous, ETFO/FEEO est prêt à travailler aux côtés d'OSSTF/FEESO pour contester le Projet de loi 124 lors du processus de l'arbitrage exécutoire. Depuis sa création inconstitutionnelle, ETFO/FEEO a dénoncé le Projet de loi 124 et a contesté l'ingérence et la portée excessive du gouvernement Ford. Nous sommes sûrs qu'en se joignant à OSSTF/FEESO, les membres d'ETFO/FEEO jouiront d'un front solide et uni qui entraînera un redressement juste. »

En septembre, les Membres d'OSSTF/FEESO ont voté en faveur d'une proposition garantissant que les Membres recevront un redressement financier pour les salaires perdus en vertu du Projet de loi 124, qui a plafonné injustement les augmentations salariales dans le secteur public à un pour cent par année, entraînant de graves pénuries de personnel et des dérangements inutiles dans l'apprentissage des élèves.

Plus tôt ce mois-ci, les 3 500 travailleuses et travailleurs en éducation membres d'ETFO/FEEO ont ratifié une entente de quatre ans avec le gouvernement provincial qui contenait une entente similaire faisant en sorte que ces membres confient le redressement des salaires perdus en vertu du Projet de loi 124 à l'arbitrage exécutoire.

La décision d'inclure les membres d'ETFO/FEEO dans le processus de l'arbitrage volontaire de différends exécutoire négocié entre OSSTF/FEESO et la Couronne signifie que deux syndicats feront front commun lors des dates d'arbitrage relativement au Projet de loi 124, les 15 et 16 janvier 2024. Les deux groupes présenteront des preuves et des arguments à l'appui en faveur d'un redressement juste pour les Membres dont le salaire a été inconstitutionnellement réprimé par le gouvernement Ford.

« Cela fait presque quatre ans depuis la décision désastreuse du gouvernement Ford d'adopter le Projet de loi 124 et les conséquences de cette loi dévastatrice se sont fait sentir par chaque travailleuse et travailleur en éducation, élève et parent en Ontario », a conclu Karen Littlewood, présidente d'OSSTF/FEESO. « De graves pénuries de personnel causées par le Projet de loi 124 ont miné les conditions d'apprentissage des élèves et ont imposé de lourds fardeaux sur le personnel qui œuvrent au sein de l'éducation publique. Les répercussions de ce projet de loi s'étendent bien au-delà de la salle de classe et ont une incidence sur tous les services publics, notre économie et surtout les élèves de l'Ontario. Il est grand temps que ce grave tort soit rectifié et que la justice soit rétablie pour nos membres dévoués. »

La présidente d'ETFO/FEEO Karen Brown a noté, « Plus tôt cette année, au lieu de mettre fin à ses attaques contre les travailleuses et les travailleurs et de passer au redressement, le gouvernement Ford a mis les bouchées doubles sur son infraction des droits des travailleuses et des travailleurs procédant à un appel. Cette décision, prise au milieu des négociations avec ETFO/FEEO et d'autres syndicats en éducation, est venue miner les négociations collectives et s'est avérée un gaspille de fonds des contribuables. On ne devrait pas dépenser un autre dollar des contribuables sur leur tentative désastreuse d'enfreindre les droits des travailleuses et des travailleurs. Le premier ministre et le ministre de l'Éducation doivent s'abstenir d'aller trop loin et doivent appuyer les travailleuses et travailleurs en éducation et l'éducation publique et se concentrer sur la réalisation d'ententes justes et de bonne foi. »

OSSTF/FEESO, créé en 1919, représente plus 60 000 membres de partout en Ontario. Ils comprennent le personnel enseignant des écoles secondaires de l'Ontario, le personnel enseignant suppléant, les aides-enseignants, les éducateurs et éducatrices, le personnel enseignant à l'éducation permanente et les instructeurs, les éducateurs et éducatrices de la petite enfance, les psychologues, les secrétaires, les orthophonistes, les travailleurs et travailleuses sociaux, le personnel de conciergerie, le personnel de soutien des universités ainsi que plusieurs autres membres du personnel du domaine de l'éducation.

[ETFO/FEEO](#) représente environ 83,000 membres, y compris des membres du personnel enseignant et du personnel enseignant suppléant, des éducatrices et éducateurs désignés, ainsi que des membres du personnel de soutien à l'éducation et du personnel de soutien professionnel. Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet des négociations collectives d'ETFO/FEEO et les [dates de négociation](#) au [etfocb.ca](#).

-30 -

Personnes-ressources :

Caitlin Reid Conseillère en médias et communications Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario Caitlin.Reid@osstf.ca 416-576-8346	Carla Pereira Relations avec les médias Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario. cpereira@etfo.org 416-962-3836
--	---